Restitution pour la publication du bilan d'émissions de GES

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : CNP Assurances S.A.
Code NAF : 65.11
Code SIREN : 341.737.062
Numéro de SIRET associés à la personne morale : 341.737.062.000.24

Adresse : 4 place Raoul Dautry 75015 Paris
Nombre de salariés : 3119
Description sommaire de l'activité : Pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation et des opérations couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie.

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Périmètres organisationnels de la PM retenu :

Le périmètre concerne l'activité de CNP Assurances mesurée sur ses principaux sites basés sur Paris, Angers et Arcueil, hors bureaux en région. Ces sites couvrent 90% des collaborateurs de CNP Assurances. Les 10% restant correspondent aux collaborateurs du réseau CNP trésor, réseau mobile. Les déplacements représentent le principal poste d'émission de gaz à effet de serre, ils sont comptabilisés dans le présent bilan.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :

Compte tenu de l'activité de CNP Assurances, les postes générateurs de gaz à effet de serre évalués au sont les suivants :

- L'achat de services externes et de fournitures
- L'utilisation des transports pour les déplacements des personnes
- La consommation d'énergie et les fuites de gaz frigorigènes
- L'amortissement des immobilisations (locaux, équipements informatiques, mobilier, véhicules)
- Le transport de biens depuis les fournisseurs et le courrier
- La production de déchets sur site

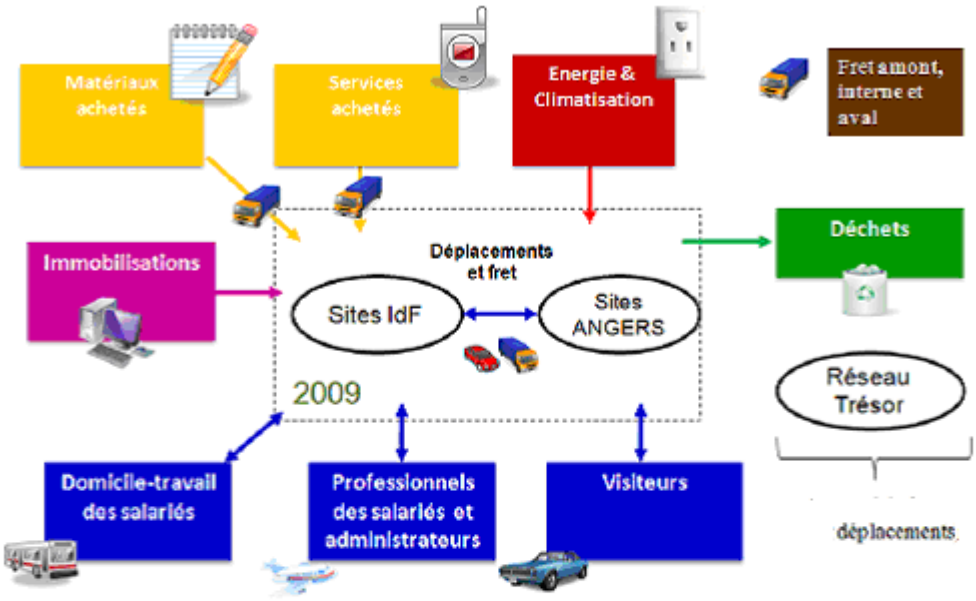

Le périmètre illustré ci-dessus concerne l'activité des sites suivants :

- Siège Social ;
- Tour Maine Montparnasse ;
- Heron Building ;
- Arcueil III ;
- Saint-Serge ;
- Tour Saint-Serge ;
- Beaucouzé.

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting: 2012 , bilan établi en mars 2013
Année de référence: 2009 , bilan établi en novembre 2010

3. Les émissions directes et indirectes de GES

		Emissions GES (en Tonnes)						Emissions GES (en Tonnes)						
		Année de référence 2009 (novembre 2010)						2012 (mars 2013)						Différence 2009/2012
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	
Emissions directes	1					660						725		65
	2					1997						1 867		-130
	3					0						0		0
	4					410						372		-38
	5					0						0		0
	Sous total					**3067**						**2 964**		**- 103**
Emissions indirectes associées à l'énergie	6					1500						1 406		- 94
	7					1800						587		- 1 213
	Sous total					**3300**						**1 993**		**- 1 307**
Autres émissions indirectes*	8					0						0		0
	9					5900						5 953		53
	10					4000						5 130		1 130
	11					42						38		-4
	12					256						278		22
	13					1735						1 782		47
	14					0						0		0
	15					0						0		0
	16													0
	17					22						20		-2
	18					182						147		-35
	19					0						0		0
	20					0						0		0
	21					0						0		0
	22					0						0		0
	23					2600						1 829		-771
	24					0						0		0
	Sous total					**14737**						**15 177**		**440**

:Facultatif

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

4. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les résultats étant en ordre de grandeur, ils doivent être affichés avec leur incertitude. Ces incertitudes, sont liées à deux facteurs :

- **L'incertitude sur la donnée**

Certaines données sont connues avec précision, comme par exemple la consommation d'énergie, les litres de carburant, etc. ; d'autres sont estimées ou extrapolées à partir des résultats d'une enquête.

- **L'incertitude sur les facteurs d'émission (FE)**

Les FE sont fournis par la Base Carbone®. Ce sont des FE moyens qui résultent de différentes études telles que par exemple des Analyses de Cycle de Vie. Ils présentent des taux d'incertitudes variables selon la validité et la source de l'étude utilisée pouvant aller de 5 à 50%. L'incertitude sur la somme totale des émissions de gaz à effet de serre calculée en supposant le niveau de corrélation nulle entre les FE s'élève à 8% (équation 6.3 selon les recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et de gestion des incertitudes).

5. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Les postes énergie, fret et achat du réseau trésor sont hors périmètre, car il s'agit d'un réseau de vente itinérant avec des surfaces de locaux non significatifs. En revanche les déplacements professionnels de ce réseau sont pris en compte.

6. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés

Utilisation de l'outil de la Base Carbone®

7. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Le site : www.cnp.fr
Lien direct :
http://www.cnp.fr/Developpement_durable/Presentation/Restitution_publication_bilan_emissions_ges_2012.htm*

Personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Responsable du suivi :	Dorothée de Kermadec-Courson
Fonction :	Directrice des risques, et de la conformité et du développement durable
Adresse :	4 place Raoul Dautry 75015 Paris
Tel :	01.42.18.98.06
Mail :	dorothee.dekermadec-courson@cnp.fr